

Sur l'item \$49,890 département des Travaux Publics,

L'HON. M. CARTWRIGHT dit que la seule augmentation était établie par la loi.

L'item fut adopté.

Sur l'item de \$88,180, département du Bureau de Poste.

L'HON. M. MACDONALD dit que lorsqu'il entra en office, il trouva quatorze clercs de plus que ceux dont les noms sont mentionnés dans les estimés, et qui étaient payés à même les dépenses contingentes. Il en mit dix, de suite sur la liste régulière, et après avoir donné un franc essai aux quatre les plus récemment appointés, il les mit aussi sur la liste. Le bureau fut ainsi augmenté jusqu'à 82. Depuis lors, il en avait nommé 18 autres en conséquence des changements opérés dans le département des lettres mortes. Il s'aperçut que les lettres mortes étaient détruites au lieu d'être remises, et il pensa qu'il devait établir un système semblable à celui qui prévalait en Angleterre. Ce ci exigeait l'emploi de dix commis additionnels, qui tous reçoivent des salaires raisonnables.

L'HON. SIR JOHN MACDONALD dit que dix était un nombre très-élevé.

L'HON. M. MACDONALD dit que si son hon. ami allait dans le département, il verrait qu'ils ont tous beaucoup d'ouvrage et en même temps, qu'il y aurait très-peu de commis sans emploi dans le département aussi longtemps que lui (M. MACDONALD) serait en charge. Dans le département des mandats d'argent, il y avait cinq nouveaux commis employés et un ou deux dans les autres branches. Les montants ainsi payés étaient auparavant payés à même les contingents et ne paraissaient pas sur les estimés. Il ne trouvait pas à redire sur le système de ses prédécesseurs parce qu'il croyait que l'ouvrage du département était aussi bien fait alors qu'à présent, mais il pensait qu'il valait mieux placer ces noms sur les estimés, de manière à ce qu'ils paraissent publiquement. On avait donné un secrétaire privé à l'assistant-maître-général des Postes; c'était une recommandation qui lui avait été faite par l'avant-dernier maître-général des Postes. Ceci donnait la raison de l'augmentation.

L'item fut adopté.

*L'hon. M. Cartwright*

Sur l'item \$27,340, département de l'Agriculture,

L'HON. M. CARTWRIGHT expliqua qu'il y avait eu différentes augmentations de salaires à des employés de mérite, au nombre desquels était \$250 à M. LOWE. Il y avait eu cependant une épargne de \$6,000 sur le total.

Item adopté.

Les items suivants furent adoptés sans discussion:—

Département de la Marine et des Pêcheries.....	\$22,210 00	
Bureau du Conseil du Trésor.....	3,200 00	\$2,250 00
Agences du département de la Marine et des Pêcheries.....	14,900 00	
Bureau des Terres de la Puissance, Manitoba..	14,515 00	
Département des Travaux Publics, Colombie Anglaise.....	4,000 00	
Département des Contingents.....	175,000 00	175,000 00
Papeterie pour le Bureau de Papeterie.....	20,000 00	20,000 00

Sur l'item \$70,000,

L'HON. M. CARTWRIGHT dit que quoique cette somme fut demandée pour le bill du Service Civil que le gouvernement se proposait d'introduire, on ne pensait pas qu'elle serait requise.

M. WOOD demande si cette somme était pour être consacrée entièrement au maintien des employés publics à Ottawa. Le service de l'extérieur devrait mériter une grande considération de la part du gouvernement.

L'HON. M. CARTWRIGHT dit que cette somme était appropriée spécialement, comme l'avait expliqué l'hon. membre pour Kingston, quand le vote fut demandé en faveur du service dans la capitale. Le service de l'extérieur avait été dans certains cas révisé et augmenté.

M. IRVING dit que l'on voyait constamment dans les journaux que l'on avait accordé des avantages au service civil et que les employés publics de l'extérieur pensaient par tout le pays qu'on les avait maltraités en ne leur accordant pas les mêmes avantages. L'appropriation devrait être faite de manière à ne laisser aucun doute sur la manière dont elle serait répartie.

M. SCRIVER dit qu'il était parfaitement d'accord avec son hon. ami pour Hamilton. Il y avait eu beaucoup de mécontentement en raison de